



Le 23 janvier 2016

Mme Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Objet : ATSEM - demande de rencontre le 3 février

Madame la Ministre,

Le 14 décembre 2016, à l'appel de l'intersyndicale CGT - FO - FAFPT, des milliers d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) étaient en grève. Des dizaines de rassemblements se sont tenus devant les préfetures et les sous-préfetures dans toute la France.

Votre cabinet qui a reçu la délégation intersyndicale reconnaît la légitimité des besoins des ATSEM : reconnaissance des missions éducatives et de la pénibilité, nécessité de régler le nombre d'ATSEM par classe, respect des qualifications, évolution en catégorie B compte tenu des impacts des politiques publiques éducatives et d'enseignement sur l'environnement professionnel et les conditions de travail des ATSEM.

De nouveau à l'appel de l'intersyndicale CGT - FO - FAFPT, les ATSEM sont mobilisés le 1er février pour faire aboutir leurs revendications. Le mouvement s'élargit. Ainsi la FSU et SUD mais aussi les acteurs de la communauté éducative nous rejoignent chaque jour plus nombreux.

Il y a urgence que vous satisfassiez les légitimes revendications des personnels qui ne demandent que la revalorisation de leurs missions et de leurs conditions de travail. Le 2 février, un rapport est présenté pour avis en séance plénière du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale. Sans attendre l'avis, que nous espérons favorable et unanime, nous souhaitons vous rencontrer le 3 février afin de discuter de la mise en oeuvre des revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération.

CGT

Baptiste TALBOT

FO

Didier PIROT

FA-FPT

Bruno COLLIGON